

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontologie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.ma



Déclaration de Maladie

N° W21-602664

71428

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5121 Société : R.A.N

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : LARRIKI CHARAF EDDINE

Date de naissance : 14/06/58

Adresse : 25, IMP. AN ASSERDOUNE HAY SALAN CASABLANCA

Tél. : 06 61 21 69 89 Total des frais engagés : 1617 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr Najat HADDIOU Médecin Généraliste
Bd Afghanistan Lot Al Baraka GH2 T11
Tél : 05 22 20 45 45

Date de consultation : 11/05/2021

Nom et prénom du malade : Larriki Charafeddine

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/05/2020	mal	ca	170 Dh	INP :

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
12/05/20	13095	1467,00	

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			

Dr. Najat Haddioui

Médecine Générale
Diplômée en Echographie Générale
Diplômée en Mésothérapie
Diplômée en Médecine du Travail
de la faculté de Rennes
Diplômée en Diabétologie
Cupping thérapie

Bd. Afghanistan, lot Albaraka GH2 T11
N°3 - Hay Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 89 78 45

الدكتورة نجات حديوي

الطب العام
مجازة في الفحص بالصدى
مجازة في التداوي بالمكروحقن
مجازة في طب الشغل من كلية رين بفرنسا
متابعة داء السكري
الحجامة

شارع أفغنستان , مجمع البركة GH2 T11
رقم 3 - الحي الحسني - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 89 78 45

ORDONNANCE

Casablanca, le : 18/05/2021 في الدار البيضاء

Dr Lamraki chahaf eddine

- 1) CR
- 2) NFS + PP
- 3) Ferritinémie
- 4) ASAT - ALAT, DGT - SAM
- 5) Dosage vit B12
- 6) Urée, créat, DFG, NDRD
- 7) Dosage de Co / PL

EVOLULAB
Laboratoire d'Analyses Médicales
Dr. Aziz MOTAOUAKKIL
187, Bd. Ibrahima Sina - Casablanca
Tél : 0522 95 03 34 - Fax : 0522 94 77 45
Email : evolulab@nchmail.com - RC : 267035

Dr Najat HADDIOUI
Médecin Généraliste
Bd. Afghanistan Lot Al Baraka GH2 T11
Hay Hassani

FACTURE N° : 2105122003

Casablanca le 12-05-2021

Mr Charaf-Eddine LAMRIKI

Date de l'examen : 12-05-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	- ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	- ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	- Calcium	B30	B
	- Créatinine	E30	B
	- CRP	B100	B
	Ferritine	B230	B
	- Gamma G.T.	B50	B
	Phosphore	B40	B
	Phosphatase alcaline	B50	B
	- Urée	B30	B
	- NFS	B80	B
	Prise de sang	B15	B
	Vitamine B12 – sérum	B340	B

Total des B : 1095

TOTAL DOSSIER : 1467.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille quatre cent soixante-sept dirhams

IF : 14377655 INPE : 09361062

EVOLULAB
Laboratoire d'Analyses Médicales
Dr. Aziz MOTAOUAKKIL
187, Boulevard Ibnou Sina - Casablanca
Tél.: 0522 95 03 34 - Fax: 0522 94 77 45
Email: evolulab@hotmail.com - RC : 267035

Date du prélèvement : 12-05-2021 à 11:19

Code patient : 1710212001

Né(e) le : 14-06-1958 (62 ans)

Mr Charaf-Eddine LAMRIKI

Dossier N° : 2105122003

Prescripteur : Dr NAJAT HADDIOUI



HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE(Sysmex XT-1800i)

Leucocytes	4.22	G/L	(3.90-10.20)
Hématies	4.44	T/L	(4.30-5.76)
Hémoglobine	11.9	g/dL	(13.5-17.2)
Hématocrite	37.9	%	(39.5-50.5)
V.G.M	85.4	fL	(80.0-99.0)
T.C.M.H	26.8	pg	(27.0-33.5)
C.C.M.H	31.4	g/dL	(30.0-36.0)

FORMULE LEUCOCYTAIRE(Sysmex XT-1800i)

Poly. Neutrophiles	64.9	%	
Soit	2.74	G/L	(1.50-7.70)
Poly. Eosinophiles	1.2	%	
Soit	0.05	G/L	(0.02-1.10)
Poly. Basophiles	0.2	%	
Soit	0.01	G/L	(<0.35)
Lymphocytes	23.0	%	
Soit	0.97	G/L	(>1.00)
Monocytes	10.7	%	
Soit	0.45	G/L	(0.10-2.70)
PLAQUETTES(Sysmex XT-1800i)	102	G/L	(150-450)

Commentaire :

ANEMIE NORMOCHROME NORMOCYTAIRE
THROMBOPENIE

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

- Urée	0.32	g/l	(0.15-0.55)
(Urease sur AU480)	5.33	mmol/L	(2.50-9.16)
- Créatinine	10.8	mg/L	(6.0-13.0)
(Test colorimétrique enzymatique)	95.6	μmol/L	(53.1-115.1)
- Calcium	97.19	mg/L	(86.00-103.00)
(Méthode: Phosphonazo sur respons)	2.43	mmol/L	(2.15-2.58)
- Phosphore	41.46	mg/L	(26.00-45.00)
(Méthode: Molybdate)	1.70	mmol/L	(1.07-1.85)
- Transaminases GOT (ASAT)	34	UI/L	(0-35)
(Méthode : IFCC)			

2105122003 – Mr Charaf-Eddine LAMRIKI

– Transaminases GPT (ALAT)

(Méthode:IFCC)

29 UI/L (0–45)

– Phosphatase alcaline (PAL)

(Méthode:IFCC)

49 UI/L (45–132)

**– Gamma glutamyl–transferase
(GGT)**

(Méthode: IFCC, DGKC)

33 UI/L (0–55)

– Ferritine

(Technique ELFA Vidas)

4.4 ng/mL (25.0–380.0)

– Protéine C–réactive (CRP)

(Immunoturbidimétrie)

0.5 mg/L (0.0–5.0)

ANALYSES SPECIALISEES

Vitamine B12 – sérum :

(Dosage CMIA)

456 pmol/l (141–703)

616 pg/ml (190–949)

Validé par le biologiste


Laboratoire EVOLULAB
Analyses Médicales
187, Boulevard Ibnou Sina - Hay El Hana - Casablanca
Tél : 05 22 95 03 34 - Fax : 05 22 94 77 45
Email : evolulab@hotmail.com - RC : 267035